

Expérimentation « Voie d'orientation donnée aux familles ».

Décret n° 2017-597 du 21 avril 2017 portant expérimentation d'une procédure d'orientation des élèves dérogeant à l'article L. 331-8 du code de l'éducation

Arrêté du 21 avril 2017 fixant la liste des établissements retenus pour l'expérimentation du choix donné à la famille dans le cadre de la procédure d'orientation à l'issue de la classe de troisième

1. Expérimentation « Voie d'orientation donnée aux familles » - règle dérogatoire – palier de 3^{ème}

A l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre, en cas de désaccord entre la proposition du chef d'établissement et la famille, une nouvelle phase de dialogue est instaurée (entretien avec le chef d'établissement et la/le psychologue de l'Éducation nationale-EDCO si besoin).

« Si, au terme de ces cinq jours, le cas échéant après une nouvelle rencontre avec le chef d'établissement ou son représentant organisée à la demande de l'élève et ses responsables légaux, ces derniers maintiennent leur choix, le chef d'établissement prononce une décision d'orientation conforme à ce choix. Il en informe l'équipe éducative. »

Il n'y a donc plus de procédures d'appel dans ce cadre.

2. Établissements de Creuse : les collèges concernés par cette expérimentation

Dans l'académie de Limoges, cette expérimentation concerne 14 établissements du département de la Creuse.

| | | | |
|--------------------|---------------------------|--------------------|----------------------|
| Ahun | Collège C. Chabrol | Chatelus Malvaleix | Collège F. Dolto |
| Aubusson | Collège E. Jamot | Crocq | Collège G. Nigremont |
| Auzances | Collège J. Beaufret | Felletin | Collège J. Grancher |
| Bénévent l'Abbaye | Collège J. Monnet | Guéret | Collège M. Nadaud |
| Bonnat | Collège M. Bloch | Guéret | Collège J. Marouzeau |
| Bourganeuf | Collège J. Picart Le Doux | La Souterraine | Collège R. Loewy |
| Chambon s/ Voueize | Collège J. Zay | Parsac | Collège O. Gachon |

3. Enquête concernant l'expérimentation « Voie d'orientation donnée aux familles »

Une enquête est menée chaque année pour évaluer l'incidence de cette expérimentation sur les choix d'orientation des élèves de 3^{ème}. La remontée de l'enquête est effectuée via l'application ORCHESTRA. L'enquête comprend deux volets :

- Le premier recense les intentions d'orientation et les cas de désaccords avec le conseil de classe au second trimestre ;
- Le second fait un état des demandes des familles, des propositions du conseil de classe et des décisions prises au final par les familles au troisième trimestre.

4. Fiches de dialogues SIECLE ORIENTATION et décision d'orientation AFFELNET-Lycée

La fiche de dialogue 3^{ème} est disponible sur l'application ORIENTATION. Le SAIO envoie aux établissements concernés une notice spécifique pour les établissements du périmètre de l'expérimentation.

Les demandes et les décisions d'orientation devront être saisies **par les établissements** dans l'application orientation. Cette phase est nécessaire pour incrémenter les décisions d'orientation dans Affelnet-Lycée (il n'est pas possible de saisir directement les décisions d'orientation dans Affelnet).